

Extrait du registre des délibérations du

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 16 avril 2013

Président : Monsieur François de MAZIERES

Sont présents : M. Claude VUILLIET, M. Jean-Marc LE RUDULIER, Mme Dominique CONORT, M. Jacques BELLIER (pouvoir de M. Ludovic JAMET), M. Patrick CONFETTI, M. Jean-François PEUMERY (pouvoir de M. Claude JAMATI), M. Bernard DEBAIN (pouvoir de Frédéric M. BUONO), M. Gilles PANCHER, M. Olivier LEBRUN (pouvoir de M. Roland de HEAULME), Mme Stéphanie BANCAL, Mme Françoise GUYARD (pouvoir de M. Alain LOPPINET), Mme Véronique BANULS, M. Christian JOUANE (pouvoir à M. Hervé HOCQUARD), M. Alain-Louis MIE, Mme Martine ARNAL (Pouvoir de M. Philippe LEJEUNE), Mme Martine ARNAL, M. Olivier COLLO, M. Alain ERNIE, M. Georges DUTRUC-ROSSET, M. Jean-Roch GAILLET, M. Jean-Luc PESSEY, M. Patrice PANNETIER, Mme Geneviève MORGUE, M. Hadi HMAMED, Mme Roselyne LECOMTE, M. Pierre-Yves STUCKI, Mme Pascale RENAUD, M. Gilles CURTI, Mme Frédérique KIBLER, M. Philippe LEQUAIN (pouvoir de Mme Catherine LAPORTE-WEYWADA), Mme Odile GUÉRIN (pouvoir de M. Michel COLIN), M. Jean-Michel DESCH, M. Marc EMONET (pouvoir de Mme Nathalie KRAMER), M. Alain-Michel LAMBERT, M. Philippe NOYER, Mme Dana SOLECKI, Mme Daniella TROCHU, M. Christian MAMY, M. Frédéric BUONO, M. Guy HEMET, M. Olivier FRAUDEAU, M. Christophe BOLLENGIER, M. Alain NOURISSIER (pouvoir de Mme Marie-Annick DUCHÊNE), M. Thierry VOITELLIER, M. Michel BANCAL, M. Jean-Marc FRESNEL, Mme Magali ORDAS, Mme Marie BOELLE, M. Arnaud MERCIER, M. Laurent DELAPORTE, Mme Martine SCHMIT, Mme Liliane HATTRY, M. Erik LINQUIER, Mme Anny BOURACHOT-ROUCAYROL, M. Hervé FLEURY, M. François LAMBERT, Mme Christine de la FERTÉ, M. Jean-Michel ISSAKIDIS, Mme Pascale ROCHERON (pouvoir de M. Jean GUILBERT), M. Michaël THOMAS.

Absents excusés : M. Claude JAMATI (pouvoir à M. Jean-François PEUMERY), M. Hervé HOCQUARD (pouvoir à M. Christian JOUANE), M. Michel COLIN (pouvoir à Mme Odile GUÉRIN), M. Alain LOPPINET (pouvoir à Mme Françoise GUYARD), M. Philippe LEJEUNE (pouvoir à Mme Martine ARNAL), M. Etienne DUPONT, M. Ludovic JAMET (pouvoir à M. Jacques BELLIER), Mme Catherine LAPORTE-WEYWADA (pouvoir à M. Philippe LEQUAIN), Mme Nathalie KRAMER (pouvoir à M. Marc EMONET), M. Jean-Philippe BARRET, M. Frédéric BUONO (pouvoir à M. Bernard DEBAIN), Mme Marie-Annick DUCHÊNE (pouvoir à M. Alain NOURISSIER), M. Michel SAPORTA, Mme Marie SENERS, M. Jean GUILBERT (pouvoir à Mme Pascale ROCHERON), M. Roland de HEAULME (pouvoir à M. Olivier LEBRUN).

Secrétaire de séance : M. Pierre-Yves STUCKI

Date de convocation : 9 avril 2013

Date d'affichage de la convocation : 9 avril 2013

Nombre de conseillers en exercice : 75

Nombre de membres présents : 59

N° de l'ordre du jour :

**2013.04.18 : Adhésion à la fondation partenariale FONDATERRA
(Fondation Européenne pour des Territoires Durables).**

□ M. Gilles PANCHER, rapporteur, donne lecture de la délibération.

Vu l'article L.5216-5 du Code général des collectivités territoriales déterminant les compétences obligatoires et optionnelles d'une communauté d'agglomération et leurs conditions d'exercice ;

Vu les délibérations n°2010-02-02 et n°2011-06-17 relatives à la définition de l'intérêt communautaire en matière de développement économique ;

Considérant le compte de résultats de la fondation partenariale FONDATERRA au titre de l'année 2011 ainsi que son rapport d'activité 2012 ;

Considérant le label « Urban Living Lab » soutenu par la Commission Européenne et obtenu en 2011 par la communauté d'agglomération Versailles Grand Parc avec l'appui de FONDATERRA ;

Créée en septembre 2004 sous la forme d'une association loi 1901, FONDATERRA est devenue depuis avril 2009 une fondation partenariale émanant de l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ). Ce « laboratoire urbain des nouveaux usages » anime un réseau de 80 institutions multidisciplinaires et internationales, publiques et privées, autour de domaines de compétences telles que la recherche, l'ingénierie de formation et de diffusion de connaissances et, plus largement, autour du développement durable des territoires. L'actuelle présidence de la Fondation est assurée par Sylvie Faucheux, appuyée par Marie-Françoise Guyonnaud, Déléguée Générale.

Quoiqu'étendant son activité à l'ensemble du territoire européen, FONDATERRA est historiquement ancrée dans les Yvelines, sur les territoires de Versailles Grand Parc et de Saint-Quentin-en-Yvelines. Ainsi, notre collaboration avec la Fondation est ancienne ; elle a été confirmée en 2011 par l'obtention du label Urban Living Lab.

Depuis 2009, la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc a accueilli plusieurs projets partenariaux de FONDATERRA sur son territoire, par exemple le lancement du tri sélectif et du compostage sur le campus de l'UVSQ, et le programme de recherche européen X-Over mené en lien avec l'IFSTTAR et soutenu par les villes de Buc et de Versailles. Ces actions s'inscrivent dans la stratégie communautaire de développement économique, autour des axes prioritaires que sont l'écologie urbaine, la mobilité du futur et la création numérique.

Afin de travailler de manière pleinement partenariale avec la Fondation, nous proposons de rendre concrète notre participation, à l'instar d'autres territoires des Yvelines. Le projet de convention prévoit d'allouer une subvention de 4.500 (quatre mille cinq cents) euros par année pendant 3 ans, dans le but de développer de nouveaux projets et démonstrateurs en lien, notamment, avec l'économie numérique et le tourisme vert.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
le Conseil communautaire :

- 1) *approuve l'adhésion de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc à la Fondation partenariale FONDATERRA ;*

- 2) *autorise le Président, ou son représentant, à signer la convention ci-jointe ;*
- 3) *dit que les crédits de dépenses correspondants sont inscrits au budget de la communauté d'agglomération sur le compte 6574 : « subventions aux personnes de droit privé ».*

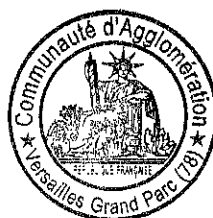
Monsieur le Président soumet la délibération au vote du Conseil communautaire.

Nombre de votants : 58

Suffrages exprimés : 69 (incluant les pouvoirs).

M. Bernard DEBAIN (pouvoir de M. Frédéric BUONO) ne participe pas au vote.

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.



Pour le Président,
Par délégation,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "O. Berthelot".

Olivier BERTHELOT
Directeur Général des Services

078-247800584-20130426-20130417-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/04/2013